



Questions/Réponses

Formation Assistance Sexuelle

La place de la pratique dans les formations en assistance et accompagnement sexuels en France et Suisse francophone.

Au moment où l'association CH(s)OSE lance une formation en partenariat avec Corps Solidaires, nous recevons des demandes d'information sur la place de la pratique dans l'enseignement des différentes associations francophones suisses et françaises.

Voici quelques éléments de réponses :

Quelles sont les différentes associations actives ?

Il y a aujourd'hui, en France et en Suisse romande, 4 associations francophones actives sur ces thèmes (par ordre de création) :

- **SEHP** (SExualités et Handicaps Pluriels), association créée depuis presque 30 ans en Suisse romande, novatrice par de nombreux aspects, qui a été la première à lancer une formation certifiante en 2008,
- **Corps Solidaires,** également suisse, créée en 2009 par les dix assistant-e-s sexuel-le-s certifié-e-s par SEHP,
- **CH(s)OSE,** créée en 2011 avec pour origine un Collectif Handicap et Sexualité inter-associatif français (nous vous invitons à parcourir notre blog qui comporte des pages présentant notre histoire et nos objectifs),
- APPAS (Association Pour la Promotion de l'Accompagnement Sexuel), créée en 2013, qui a réussi en 2015 à provoquer une jurisprudence sur la tenue d'une formation en France (voir les articles de notre blog consacrés à cette avancée).

D'autres associations se mobilisent également pour cette cause :

- L'association Choisir-Sa-Vie, à Aubagne, en complément de ses autres objectifs liés à la vie quotidienne.
- Le <u>CRÉDAVIS</u>, qui a créé l'événement en 2014 avec le festival « Ma sexualité n'est pas un handicap » et qui a organisé un « Forum de Pratiques Innovantes » à Paris en avril 2016, s'intéresse à la thématique de « l'aide sexuelle » mais ne mène pas d'action directe dans ce sens.

Quelle est la place de la pratique corporelle et sensuelle dans les différentes formations ?

- **Formation SEHP**: la première formation en 2008/2009 comportait environ 4 journées de pratique sur les 18 jours de formation ; la seconde formation (2014) comportait assez peu de pratique, s'adressant avant tout à des travailleuses du sexe suisses, en demande de connaissances théoriques sur le handicap.
- **Formation Corps Solidaires** (novembre 2013 à février 2015) : environ 6 jours de pratique sur les 15 journées du programme (massages sensuels et tantriques) + des pratiques réelles auprès de bénéficiaires en situation de handicap pendant le temps de la formation,
- **Formation CH(s)OSE** en partenariat avec Corps Solidaires en 2016/2017 : une part importante consacrée à la pratique est prévue lors des différents séminaires.

Pour quelles raisons la formation est-elle dite certifiante?

Notre choix pour la formation à venir 2016/2017 est de proposer une certification aux participant-e-s qui auront suivi l'ensemble des séminaires et témoigné de leurs compétences, comme cela a été fait par SEPH en 2008/2009 (mais pas en 2014 car la formation était de durée plus courte) et par Corps Solidaires en 2013/2015. Cependant, l'accompagnement et l'assistance sexuels n'étant pas reconnus en tant que métier, cette certification ne figure évidemment dans aucun registre des certifications. Nous faisons ce choix dans le cadre d'une action militante visant à définir un standard de qualité de formation, en lien avec une démarche éthique dans les objectifs, les contenus et la méthode d'animation, et avec des critères de sélection, de durée et de validation du parcours.

Existe-t-il des objectifs communs aux différentes formations ?

Chaque association a ses spécificités tant dans ses choix militants que dans son organisation. Cependant elles ont toutes à cœur de permettre que l'accompagnement et l'assistance sexuels existent officiellement. Il n'est pas rare que des militants soient adhérents de plusieurs associations parmi celles que nous avons nommées (SEHP, Corps Solidaires, CH(s)OSE, APPAS, Choisir-Sa-Vie...), ce qui montre la complémentarité des différents groupes.

Une formatrice fait d'ailleurs la démonstration de ces objectifs communs depuis plusieurs années : Judith Aregger, de Genève, qui partage son expertise en Suisse comme en France. Certifiée lors de la première formation **SEHP**, co-fondatrice de **Corps Solidaires**, Judith Aregger a co-piloté toute la formation Corps Solidaires 2013/2015 tout en étant, en parallèle, directrice de la seconde formation SEHP en 2014. Elle est également intervenue dans une formation **APPAS** en 2015 et co-animera les pratiques de la formation **CH(s)OSE/Corps Solidaires** en 2016/2017.

Texte rédigé par l'équipe de CH(s)OSE à partir des informations délivrées par :

- Judith Aregger (formatrice pour les 4 associations citées)
- Bénédicte Kail (co-pilote de la formation à venir CH(s)OSE/Corps Solidaires)
- Sébastien Kessler (co-pilote de la première formation SEHP, intervenant dans les formations SEHP et Corps Solidaires)
- Pascal Prayez (co-pilote de la formation Corps Solidaires 2013/2015 et de la formation à venir en partenariat avec CH(s)OSE)
- Julia Tabath (présidente de CH(s)OSE)
- Françoise Vatré (co-fondatrice et ex-présidente de SEHP et co-pilote première formation SEHP, intervenante dans la formation Corps Solidaires)
- Sheila Warembourg (ex-comité SEHP et ex-CA de CH(s)OSE, membre du comité de pilotage de la formation Corps Solidaires et de la formation à venir en partenariat avec CH(s)OSE)